



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte-rendu du Conseil d'Établissement du Jeudi 18 octobre 2018

Réuni en séance ordinaire sur convocation du Chef d'Établissement, Président du Conseil, le Conseil d'Établissement du lycée Vincent van Gogh commence ses travaux à 17h10.

Le quorum étant atteint (20 votants), le Conseil peut délibérer valablement.

Présents : Cf. **Annexe 1** : feuille d'émargement

Excusés

Mme Anne Genoud, Consule Générale de France
M. Witasse, Président de l'UPI

Ordre du jour

- 1 Validation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 15 juin 2018
- 2 Bilan de l'année 2017-2018
- 3 Présentation des voyages scolaires 2018-2019
- 4 Carte des emplois résidents 2019-2020
- 5 Installation des instances 2018-2019
- 6 Questions diverses

Nomination des 2 secrétaires de séance

- 1 représentant de la direction : M Silvestre
- 1 représentant des parents : Mme Martin

En préambule, le proviseur annonce une modification de l'ordre du jour.

Le Point 4 est supprimé à la demande de l'Aefe. La « carte des emplois » sera abordée lors du Conseil d'Établissement du mois de novembre.

1. Validation du PV du Conseil d'établissement du 15 juin 2018

Modification à la page 4 : « Objectif Français » remplace « Objectif France ».

Le PV du Conseil d'Établissement du 15 juin 2018 est validé à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
20	0	0



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2. Bilan de l'année 2017-2018 - Cf. Annexe 2 : Rapport annuel du Proviseur

Le Proviseur présente les faits marquants de l'année scolaire 2017-2018 et les chiffres de l'orientation post-baccalauréat.

- Elaboration d'un nouveau projet d'établissement (2018-2022)
- Finalisation du projet linguistique
- Mise en place d'une stratégie de communication
- Réhabilitation de la politique numérique de l'établissement
- Réflexion stratégique sur la création d'un collège à Amsterdam
- Avancée du projet immobilier à La Haye
- Amélioration du service aux familles

Une question de Mme Libeaut : Par qui sont payées les AVS ?

Le Proviseur précise que les choix sont validés conjointement par l'école et les parents. La rémunération est entièrement à la charge des familles.

Le proviseur explique qu'une partie du garage de l'école sera aménagée en « dojo » utilisable par toutes les classes de l'établissement.

3. Présentation des voyages scolaires 2018-2019 - Cf. Annexe 3 : Voyages scolaires

L'équipe de direction présente les projets de sorties avec nuitées.

Questionnement concernant le voyage à Copenhague.

Mme Libeaut déclare que du point de vue écologique, ce voyage serait plus pertinent en autocar ou en train.

Le Proviseur répond que ce choix est fait au regard de la durée et de la difficulté d'atteindre Copenhague en train. Il précise que plusieurs options de transport sont étudiées pour chaque voyage.

Questionnement concernant le voyage à Barcelone.

Mme Garcia précise que le choix s'est porté sur Barcelone car l'hébergement posait problème sur Madrid aux dates escomptées.

Mme Rini annonce que beaucoup de familles ne comprennent pas les différences de prix entre un voyage privé en Espagne et un tarif de groupe à destination de ce pays.

Le Proviseur indique que l'établissement doit absolument passer par une agence pour les réservations de billets d'avion. Ceci explique les prix plus élevés. Certaines compagnies low cost ne donnent pas les garanties suffisantes en cas d'annulation. Il conclut en disant qu'en effet, une explication doit être donnée aux parents dans la feuille d'engagement par exemple.

Questionnement concernant le voyage à Berlin.

Mme Libeaut demande pourquoi ce voyage ne se fait pas en train.

Le Proviseur répond que cette option a été suggérée à l'enseignante. Ce point sera à nouveau évoqué avec elle.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Mme Inchauspé (DAF) :

- Les tarifs présentés sont des tarifs « plafonds ». Tout est fait ensuite pour maîtriser les coûts et proposer des voyages les moins chers possibles.
- Les trois derniers voyages présentés (Géologie, Washington et Beyrouth) sont des projets encore peu élaborés pour lesquels il est impossible aujourd'hui de donner un prix plafond.

Questionnement concernant le voyage à Beyrouth.

Mme Libeaut demande pourquoi deux organisateurs sont prévus pour seulement six élèves.

Le Proviseur précise qu'il est obligatoire d'avoir au moins deux accompagnateurs quelle que soit la taille du groupe.

Zoé Pottier indique qu'un voyage a été évoqué par un professeur (M Medinger) dans le cadre du projet MFNU. Le proviseur indique qu'aucun voyage ne sera organisé dans le cadre de ce projet qui sort du cadre de l'établissement.

Le Conseil vote pour l'ensemble des sorties présentées sauf (Géologie, Washington et Beyrouth)

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

4. Carte des emplois résidents 2019-2020 : point supprimé de l'ordre du jour

Ce point sera traité lors du Conseil d'établissement du mois de novembre.

5. Installation des instances 2018-2019

Le Proviseur remercie l'ensemble des personnels et les parents d'élèves élus pour leur réactivité, ainsi que les élèves pour leur engagement.

Texte de référence : La Circulaire n° 1548 du 20 juillet 2017 abroge la circulaire n° 1990 du 24 août 2015



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Instances	Administra tion	Parents	Enseignants		Personnel administratif	Elèves
			2 nd degré	1 ^{er} degré		
Conseil d'établissement	COCAC Proviseur Prov.adjointe DAF CPE DIR LH DIR AMS	MARANDE Cédric (APE) RINI Anne Lise (APE) MARTIN Anne Sophie (APE) WITASSE Richard (UPI) CORDONNIER Marie (AIPL) <i>Lacombe Anne (APE)</i> <i>De Solages Anne (APE)</i> <i>Bensaada Anne Sophie (APE)</i> <i>Stabel Danielle (UPI)</i> <i>Saba Sylvie (AIPL)</i>	ABOU Isabelle BERINGUE Stéphane DECOOL Florence <i>Ghara Sandrine</i> <i>Swart Isabelle</i> <i>Breton Pierre</i>	TER WAL Céline VEDRENNE Claudine <i>Budini Philippe</i> <i>Lamadie Agnès</i>	LE LOUARN Agnès DALET Florence <i>Wanneveich Clémence</i> <i>Fanuel Vinciane</i>	DIDENOT Robin De SOLAGES Gabriel Elie TOKPA RUIZ Loïc
Conseil de discipline	Proviseur ou Proviseur Adjointe DAF CPE	Anne Lise RINI (APE) <i>Anne Lacombe (Ape)</i> WITASSE Richard (UPI) <i>STABEL Danielle (UPI)</i>	Isabelle ABOU Sandrine GHARA Florence DECOOL <i>Isabelle Swart</i> <i>Stéphane Beringue</i> <i>Pierre Breton</i>		Agnès LE LOUARN <i>Florence Dalet</i>	
Conseil du 2 nd degré	Proviseur ProviseurAd jointe DAF CPE	Anne de SOLAGES APE <i>Anne Lise Rini APE</i> Danielle STABEL (UPI) <i>Richard Witasse (UPI)</i>	Isabelle SWART Stéphane BERINGUE Florence DECOOL <i>Isabelle Abou</i> <i>Sandrine Ghara</i> <i>Pierre Breton</i>		Agnès Le Louarn <i>Florence Dalet</i>	
CVL	Proviseur ProviseureAdj ointe CPE	De SOLAGES Anne APE <i>PERRIN Antoine APE</i> MARY Céline (UPI) <i>GROOT Nicolette (UPI)</i>	Rodolphe BLAISE Benjamin MINIETTI <i>Claire Isaac</i>			
CVC	Proviseur Proviseur adjoint CPE	RINI Anne Lise APE <i>LONGOUR Sophie APE</i> PICARD Gwenaél (UPI) <i>GAVAZA Bogdan (UPI)</i>	Olivier CAUCHOIS Sandrine GHARA <i>Aurélié Vachias</i> <i>Yves Eneau</i>			
CHS (Commission Hygiène et Sécurité)	Proviseur Proviseure Adjointe DAF CPE DIRLH DIRAMS INFIRMIERE	JEHL Mand APE <i>BENSAADA Anne Sophie APE</i> LE PAGE Stéphanie (UPI) <i>DIDENOT Benjamin (UPI)</i>	Virginie van DRIEL Maria van LEEUWEN Sylvie SCHINCARIOL Fanny BICKEL		Philippe ROCHEDREUX Julie FAUGIER <i>Carole Lambart</i> <i>Clémence Wanneveich</i>	

LYCÉE FRANÇAIS VINCENT VAN GOGH - LA HAYE - AMSTERDAM

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

Scheveningseweg 237 | 2584AA Den Haag | Pays-Bas | Tél. : +31 70 306 69 20 | Fax : +31 70 306 69 30 | www.lyceevangogh.nl



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

<p>Commission Immobilière</p>	<p>Proviseur Proviseur adjoint DAF CPE DIRLH DIRAMS</p>	<p>BRISSEAU Damien APE <i>Anne Lacombe APE</i></p> <p>GAVAZA Bogdan (UPI) <i>LE PAGE Stéphanie (UPI)</i></p>	<p>Yannick ALFRED Christelle MARLE <i>Florence Decool</i></p> <p>Christelle PELLERIN Claire BAKKER <i>Pas de suppléant pour l'instant</i></p>	<p>Florence DALET <i>Clémence Wannevveich</i></p>
<p>Conseil d'école La Haye</p>	<p>DIRLH Proviseur</p>	<p>APE Clément Cordesse Arame Sane Anne France Lienau Kenza Miqyass Cécile Grimaud Valérie Minocher Pascal Turlan Alice Francoual Claire Ploneis Maciej Kepka Valérie Beckmann Marlena Nowak Odent</p> <p>UPI Bogdan Gavaza Angélique Le Guillou Veerie Noé</p>		
<p>Conseil d'école Amsterdam</p>	<p>Diramsterdam Proviseur</p>	<p>Quentin de Larrard Elodie Parison Aurélié Rimasson Marie Cordonnier Hélène Chaux Sarah Deram Nathalie Vincent In Ablon Vanessa Fabritius Lionel Exposito</p>		

Mme Vedrenne demande s'il serait possible de programmer les dates des réunions pour l'ensemble de l'année scolaire.

Le Proviseur répond que cet exercice est très compliqué au regard des impératifs qui s'ajoutent en cours d'année. Ce calendrier prévisionnel serait sans cesse modifié.

6. Questions diverses

Questions de l'APE

1. Pourriez-vous faire un état des lieux sur la création du collège à Amsterdam et les impacts possibles de la création de cet établissement sur celui de La Haye ?

Je crois d'abord que l'on oublie que le lycée Vincent van Gogh est le lycée de La Haye et d'Amsterdam. Il faut aussi rappeler que la question de la capacité d'accueil de l'école et de la poursuite de scolarité est un souci depuis longtemps.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Aujourd'hui nous sommes devant une dynamique qui a pour but de surmonter les difficultés. Plutôt que de s'inscrire dans la méfiance, il est important et je sais que l'APE est dans cette dynamique de s'inscrire dans une évolution positive. Les difficultés nous les connaissons, le temps est à la recherche de solutions, c'est ce que nous faisons. L'Ambassadeur et le poste diplomatique sont dans cette dynamique, les parents d'élèves d'Amsterdam sont à nos côtés, je crois que La Haye ne peut ignorer cela. Concrètement, l'AEFE a validé la recherche de solutions dans le cadre de l'EGD pour la prochaine rentrée, j'ai déposé le dossier d'extension de l'homologation au nom de l'établissement que je dirige à savoir l'EGD, en parallèle nous travaillons sur le bail d'Amsterdam avec un possible bail complémentaire pour répondre à la pression démographique et à l'ouverture de la classe de 6^{ème}. Avec Mme la Conseillère Culturelle, nous avons des échanges avec la mairie d'Amsterdam et le ministère de l'Education Nationale néerlandais.

Par ailleurs, il est important de travailler dans un avenir proche à l'obtention d'un accord bilatéral entre la France et les Pays-Bas pour sécuriser la présence du lycée sur ces deux villes : scolarisation des 3-4 ans et des services périscolaires y compris.

Mme Alric précise que l'école d'Amsterdam fait partie de l'établissement et qu'il est difficile pour les parents d'Amsterdam d'entendre les réticences ou les interrogations émises à La Haye. La directrice d'Amsterdam remercie les parents pour leur mobilisation qui a permis de faire avancer les choses.

En réponse, Mme Rini dit que la vraie interrogation porte sur les effectifs et les éventuels mouvements d'élèves de La Haye vers Amsterdam qui pourraient fragiliser le site de La Haye.

Le Proviseur indique qu'il est impossible aujourd'hui de savoir si ces deux sites resteront réunis sous un seul et même établissement dans dix ans. Pour l'instant, il a le mandat pour ouvrir une Sixième dans le cadre de l'EGD puis les autres classes du collège ensuite. Les deux sites peuvent et doivent être complémentaires. La relocalisation de l'école d'Amsterdam doit être pensée pour permettre ensuite un transport scolaire organisé par l'école pour acheminer les lycéens vers le site de La Haye. « Ceci est une obligation morale, je l'écrirai à mon successeur ».

Mme Cordonnier : « Il est important de développer Amsterdam car les demandes augmentent et il faut proposer une solution aux familles à l'issue du Primaire ».

Mme Decool demande par qui seront recrutés les professeurs qui enseigneront à Amsterdam. Le Proviseur répond que le recrutement sera obligatoirement fait par la direction de l'établissement dès le mois de février. Il précise que c'est bien l'école qui est en première ligne, soutenue par la Fondation. Il souhaite par ailleurs qu'un premier bail soit signé en décembre.

2. Comment s'enclenche la réforme du bac ? Selon quels critères seront choisies les options proposées au lycée, et combien d'options seront proposées ?

Nous travaillons au fur et à mesure que les informations sont publiées. Aujourd'hui la structure est claire, les contenus devraient arriver en décembre-janvier. Je pense que vous faites référence aux spécialités et non pas aux options. Il existe 12 spécialités, mais seulement 11 sont possibles en lycée non agricoles. Parmi celles-là nous sommes en mesure de proposer 7 spécialités qui correspondent à la demande actuelle et passée de l'établissement (SES, Sciences Physiques, SVT, Histoire Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques, Humanités Littérature et Philosophie, Langues Littérature et cultures étrangères, Mathématiques). Cela



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

correspond à ce qui sera proposé en France, mais nous en saurons davantage dans les semaines à venir car le service pédagogique et le ministère définissent ensemble les modalités d'adaptation et la réglementation dans les lycées à l'étranger. Il y a un vrai intérêt pour nos élèves concernant la spécialité numérique.

Les autres spécialités qui pourront être déployées dans tous les lycées en France sont : Arts, Littérature et Langues et cultures de l'antiquité, Numérique et Sciences Informatiques (on peut y voir un lien avec ISN (informatique et sciences du numérique), Sciences de l'ingénieur.

3. EPI : dans l'esprit de la pluridisciplinarité, est-ce que des professeurs autres que les enseignants de néerlandais vont intervenir pendant les EPI ?

Réponse de Mme Garcia - L'an dernier, la modification de l'offre pédagogique au collège a concerné l'enseignement du néerlandais. Il n'y aura pas d'interventions simultanées de professeurs mais des projets communs entre plusieurs professeurs. Les enseignants de néerlandais portent les EPI mais cela se fait en collaboration avec d'autres collègues.

Questions de l'UPI

1. L'AEFE pourrait-elle organiser dans de brefs délais une réunion avec les représentants des associations de parents d'élèves au sujet de la création d'une fondation à Amsterdam pour l'éventuelle gestion d'un nouveau collège ? Nos associations souhaitent recueillir un maximum d'informations avant les prochaines élections de la fondation LVVG.

Cf. réponse donnée à la question 1 de l'APE. Vous n'aurez des informations que sur ce qui existe et qui est validé. A titre personnel ce projet n'est pas politique, il ne sera pas un enjeu dans vos échéances. Vous parlez de Fondation, une Fondation ce sont des statuts, des questions de gouvernance, un travail important qui ne se fait pas comme cela, il faut du temps, les difficultés nous les connaissons, au niveau de l'AEFE, c'est un quotidien. Ce projet l'AEFE, le poste diplomatique veut qu'il réussisse et je ferai en sorte qu'il réussisse et pour cela nous y travaillons.

2. Nous aurions aimé qu'un cours de néerlandais d'un niveau encore plus élevé que celui actuellement proposé aux meilleurs élèves et dispensé exclusivement en langue Néerlandaise puisse être proposé. Il serait réservé aux enfants bilingues ou quasiment et irait au-delà des objectifs de compétences actuellement fixés éventuellement sur un volume supérieur aux deux heures actuelles. Il nous semble pertinent pour un établissement qui connaît une représentation significative d'enfants nés dans ce pays, dont les familles sont sédentaires et ne comptent pas déménager dans un autre pays ou rentrer en France. L'objectif serait d'atteindre un niveau permettant de suivre sereinement et avec réussite sur une formation post-bac aux Pays-Bas.

Nous n'engagerons pas de moyens supplémentaires en néerlandais, nous les avons déjà augmentés cette année. De plus, je crois que l'an dernier tout le monde se félicitait de la démarche et de la réponse, on ne va pas à chaque conseil avoir un nouveau débat sur le néerlandais. Les enseignants de néerlandais ont connaissance des enjeux, les représentants des personnels leur rappelleront les attentes, et nous ferons le point en temps et en heure. Pour le nombre d'élèves en post bac, tous les éléments sont dans le bilan annuel présenté en début de conseil, les choix de poursuites d'études en néerlandais sont marginaux depuis longtemps, et il ne faut pas non plus tout mélanger systématiquement.

Questions des personnels du 2nd degré :

Nous souhaitons revenir sur le règlement intérieur, nous souhaitons y apporter une clarification sur Titre 3 – Devoirs de l'élève - Art 22 – Cahier de textes de la classe

LYCÉE FRANÇAIS VINCENT VAN GOGH - LA HAYE - AMSTERDAM

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

Scheveningseweg 237 | 2584AA Den Haag | Pays-Bas | Tél. : +31 70 306 69 20 | Fax : +31 70 306 69 30 | www.lyceevanogh.nl



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Nous souhaiterions le modifier de la sorte :

Le cahier de texte papier de l'élève est le seul outil pour l'élève pour noter ses devoirs mais il a la possibilité de vérifier sur l'ENT en cas d'absence, d'oubli...

L'Agenda de l'ENT quant à lui, permet de centraliser au maximum les devoirs surveillés demandant plus de travaux personnels, de révisions afin de l'aider à mieux planifier son temps de travail.

Le Proviseur propose que des élèves et des professeurs se voient avec Mmes Garcia et Balbinot pour rédiger un article qui sera présenté et voté lors du prochain conseil d'établissement.

Il est arrivé que certains professeurs ajoutent des devoirs le week-end sans en informer les élèves. Cela ne doit pas arriver précise la direction.

Mme Martin demande si cela signifie que le cahier de texte papier prime sur l'ENT. La direction confirme que oui.

Questions des élèves

Y aurait-il un budget de prévu pour que le CVC/CVL puisse aménager l'ancien espace des casiers du second étage ?

Un budget CVL CVC existe, je vous ai proposé de faire des aménagements. Pour mener à bien un projet, on ne commence pas par les moyens, mais par une idée. Après vient la question des moyens.

Questions de l'AIPL : ETAT NEANT

Questions des personnels du 1^{er} degré La Haye : ETAT NEANT

Questions des personnels du 1^{er} degré Amsterdam : ETAT NEANT

Questions des personnels ATOSS : ETAT NEANT

Le Proviseur annonce que tout le Conseil d'Etablissement est invité à la cérémonie du 11 novembre qui aura lieu à 15 heures à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Les secrétaires de séance

Mme MARTIN (Parents)

M SILVESTRE (Equipe de direction)

Le Proviseur

M BARRO



Conseil d'établissement du 18 octobre 2018
Annexe 3- Voyages scolaires 2019- Participations maximales des familles

Pour vote

Etablissement	Niveau d'enseignement	Classes	Destination	Dates	Effectifs prévisionnels	Prévision Accompagnateurs	Montants plafonds des participations des familles proposés
AMS	Primaire	CE2/CM1/CM2	St Etienne les Remiremont	Du 12 au 17 mai 2019	48	5	450,00 €
AMS	Primaire	CE1/CE2	Den Haan	Du 21 au 24/05/18	45	6	320,00 €
LH	Primaire	CE1	Marcourt	Octobre 2019	58	6	275,00 €
LH	Primaire	CE2	Archeon	27-28 mai 2019	69	7	130,00 €
LH	Primaire	CM1	Lorentzen	19-25 mai 2019	75	8	450,00 €
LH	Primaire	CM2A et B	Olhain	25-29 mars 2019	48	5	350,00 €
LH	Primaire	CM2C	Copenhague	20-24 mai 2019	24	3	500,00 €
LH	Secondaire	2° hispanisants	Barcelone	8-12 avril 2019	29	3	698,00 €
LH	Secondaire	5emes	Apeldoorn	8-12 avril 2019	83	8	250,00 €
LH	Secondaire	2° germanistes	Berlin	8-12 avril 2019	20	3	600,00 €

Pour information

LH	Secondaire	Terminales S	"Géologie"	Septembre 2019	50	5	A définir ultérieurement
LH	Secondaire	Section internationale	Washington	Septembre 2019	15	2	A définir ultérieurement
LH	Secondaire	AS	Beyrouth	Du 19/05 au 2/06/2019	6	2	A définir ultérieurement